

Mon inscription scolaire

1^{re} année maternelle, CP et nouveaux arrivants

**DU LUNDI 16 AVRIL
AU VENDREDI 1^{ER} JUIN 2018**

Les inscriptions scolaires ont lieu avec ou sans rendez-vous auprès du Pôle Famille et Proximité à l'Espace Audiffred ou dans les Maisons de quartier.

Les parents doivent obligatoirement se présenter dans un des 5 sites d'accueil de la Ville.

Retrouvez les adresses en fiche
« Mes sites d'inscriptions »

Pour toute inscription, **les pièces à fournir** sont les suivantes :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance,
- En cas de radiation, le certificat délivré par l'ancienne école,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Carnet de vaccination de l'enfant,
- Décision du juge en cas de divorce ou de séparation, fixant la résidence de l'enfant.

Une **demande de dérogation** doit être motivée par un courrier avec justificatif(s) du motif de la demande et déposée dans un des lieux d'inscription - au plus tard le 1^{er} juin 2018.

Cap sur ma rentrée scolaire !
pour bien grandir...



Troyes

Pôle Famille et Proximité

Service Relations avec les usagers
Espace Audiffred
1, rue de la Tour à Troyes
03 25 70 47 84 / relations.usagers@ville-troyes.fr